

**« GUIOL ET CIE »**  
**SASU, société par actions simplifiée unipersonnelle**  
**au capital de 1 000,00 €**  
**Siège social : 128 BOULEVARD DE LA LIBERATION**  
**GENERAL DE MONSABERT 13004 MARSEILLE**  
**R.C.S. de MARSEILLE 482 458 965**

---

**Procès-Verbal en date du 26 novembre 2025**

<b>ASSEMBLEE GENERALE DES DECISIONS UNANIMES</b>
--

Le mercredi vingt-six novembre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures,  
L'actionnaire unique de la société GUIOL ET CIE s'est réuni en assemblée générale des décisions unanimes au  
128 Boulevard de la Libération Général de Monsabert, 13004 Marseille, siège social de la société, sur  
convocation de la présidence.

Le total des parts présentes étant égal au nombre d'actions composant le capital social, l'assemblée est donc  
déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Jean Charles Roger Antoine Guiol, dirigeant de la société.

<b>Décisions</b>
------------------

**Décision n°1**

Il est pris acte par l'actionnaire unique du transfert du siège social de la société, initialement situé au 128  
Boulevard de la Libération Général de Monsabert, 13004 Marseille, vers le 55, Rue Grignan, 13006 Marseille.

**Décision n°2**

L'actionnaire unique décide d'ajouter le nom commercial de la société, qui sera : **JCGIMMO**.

**Décision n°3**

Les statuts seront modifiés en conséquence et les formalités seront réalisées auprès des organismes  
compétents.

**Décision n°4**

L'actionnaire unique confère tous pouvoirs à Jean Charles Roger Antoine Guiol, président de la société, ou à son mandataire, pour accomplir toutes les formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Fait à Marseille, le 26 novembre 2025.

Signature :

Jean Charles Roger Antoine Guiol

*Jean-Charles GUIOL*

✓ Certifié par  yousign